



Just[ic]e [en] relance

Rapport annuel 2021

Sommaire

Messages de la présidente et du chef de la direction / **4 & 6**

Gouvernance et personnel / **8**

À propos du mouvement Relance juste / **10**

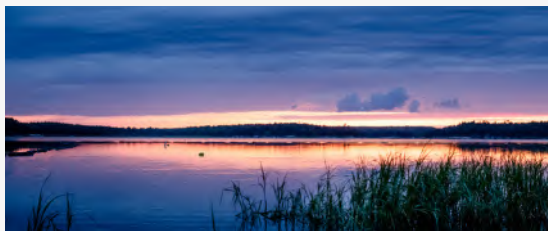
Une vidéo en l'honneur du Conseil des Sages / **14**

Subventions accordées en 2021 / **18**

Fonds d'aide aux recours collectifs / **36**

Points saillants sur le plan financier / **45**

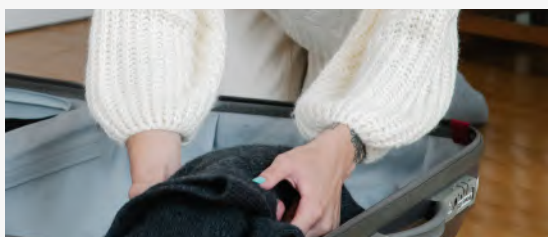
Faits saillants



Protection des lois et paysages naturels / **12**



Mise au point de services juridiques pour la communauté Métisse / **20**



Inscription des appuis juridiques dans la dignité et l'appartenance / **28**



Coordination d'appuis juridiques et d'appuis au logement / **16**



Défense des droits des personnes sans logement / **24**



Croissance du soutien communautaire pour les personnes vivant avec un handicap / **34**

Notre vision

Placer les gens au cœur de la justice.

Notre mission

Par voie de subventions et de collaboration, nous investissons dans les connaissances et les services qui aident les gens à comprendre le droit et à l'utiliser pour améliorer leurs vies.

Améliorer l'accès à la justice

Établie par une loi en 1974, la Fondation du droit de l'Ontario est la seule fondation de la province ayant pour mission d'élargir l'accès à la justice.

Chaque année, la Fondation du droit de l'Ontario verse des millions de dollars à de nombreux titulaires de subvention soigneusement choisis. Grâce au travail des titulaires de subvention, à l'administration du Fonds pour les recours collectifs et aux fonds versés à Aide juridique Ontario, la Fondation s'acquitte de son mandat de promouvoir l'accès à la justice dans la province.



Message de la présidente

Je suis fière de présenter une fois de plus notre rapport annuel à la communauté. Le rapport met en lumière certaines des incroyables réalisations de nos titulaires de subventions pour lutter contre les nombreuses entraves juridiques et sociales auxquelles ont fait face les Ontariens et Ontariennes dans la deuxième année de la pandémie.

Le thème du rapport nous a été inspiré par le mouvement communautaire Relance juste. Celui-ci a pris de l'élan au cours de la pandémie, revendiquant des changements de politique en réponse aux crises convergentes des pertes de revenu, du chômage, du logement abordable et à d'autres titres. Ses démarches nous incitent à répondre à la question suivante : « Pourquoi revenir à la "normale", alors que cette "normale" était difficile pour tant de gens? »

Heureusement, les recettes de la Fondation ont commencé à se stabiliser à la suite de la chute libre dans laquelle la forte baisse des taux d'intérêt les ont précipitées en 2020. Nous avons donc pu maintenir nos engagements en matière de subventions et bâtir la confiance nécessaire pour entamer le deuxième cycle de Catalyse. En 2021, la Fondation a voué 57,9 millions de dollars à la progression de l'accès à la justice, notamment

en subventionnant Aide juridique Ontario et en finançant des recours collectifs par l'intermédiaire du Fonds d'aide aux recours collectifs, un organe indépendant.

De plus, notre conseil d'administration a accueilli deux nouveaux membres : Jack Braithwaite et Catherine Banning. Nous remercions Etienne Esquega pour son court – quoique marquant – mandat au conseil, et félicitons le juge Paul M. Cooper, qui y siégeait également, pour sa nomination à la Cour de justice de l'Ontario.

La Fondation a pour vision de « placer les gens au cœur de la justice ». Le thème de la « Just[ic]e [en] relance », qui titre le présent rapport annuel, conjugue cette vision aux efforts inspirants et soutenus de nos titulaires de subventions. Ensemble, nous pouvons aider les Ontariens et les Ontariennes à réagir, à récupérer et à prospérer.



Linda Rothstein
Présidente de la Fondation du droit de l'Ontario



Linda Rothstein, Présidente

Message du chef de la direction

L'année 2021 ne nous a pas apporté le répit que nous en espérons. Elle s'est elle aussi avérée difficile, particulièrement pour les membres de communautés vulnérables et marginalisées. Les conséquences disproportionnées de la pandémie sont venues exacerber les inégalités qui existaient déjà, en plus de révéler de profonds gouffres dans notre filet social. Tandis que nous nous efforçons de nous remettre de la pandémie, le mouvement Relance juste nous rappelle que tous ne peuvent pas le faire au même rythme.

La résilience et l'adaptabilité du secteur de la justice à but non lucratif ont continué de lui profiter en 2021. Contraints à se repositionner et à s'adapter au début de la pandémie, la Fondation et ses titulaires de subventions étaient à même de réagir aux nouvelles réalités et aux besoins émergents dans la deuxième année de la pandémie.

En télétravail à temps plein, nous avons effectué des appels de demandes pour nos programmes Catalyse et nos programmes de subventions directes et de bourses de stage d'intérêt public. En dépit de recettes plus modestes, nous avons accordé plus de 13 millions de dollars en subventions, notamment en accélérant nos investissements dans Catalyse, notre programme de financement de base sur trois ans.

Bien que la COVID-19 nous ait empêchés d'organiser une cérémonie en présentiel pour la remise du prix Guthrie, nous avons préparé une vidéo célébratoire en reconnaissance des efforts révolutionnaires du Conseil des Sages de la Division de la justice pour les Autochtones du ministère du Procureur général.

Un autre des changements importants survenus en 2021 a été notre déménagement. Déménager n'est jamais simple, et c'est d'autant plus vrai en pleine pandémie!

Nous avons également entamé une amélioration des processus de la Fondation en lançant un programme exhaustif de diversité, d'équité et d'inclusion, de même qu'un examen organisationnel complet. La pandémie nous a enseigné que la vigueur de la Fondation va de pair avec celle de la relance. C'est pourquoi nous consolidons nos propres capacités pour faire progresser l'accès à la justice, quelle que soit la « nouvelle normale ».



Lisa Cirillo

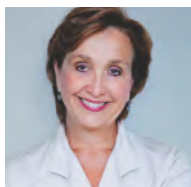
Chef de la direction de la Fondation du droit de l'Ontario



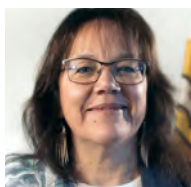
Lisa Cirillo, Chef de la direction

Conseil d'administration

La Fondation du droit de l'Ontario est régie par un conseil d'administration bénévole composé de cinq personnes. Trois administrateurs sont nommés par le Barreau de l'Ontario et deux administrateurs sont nommés par le procureur général de l'Ontario. La Fondation présente son rapport annuel au procureur général en vue de son dépôt à l'Assemblée législative.



Linda R. Rothstein, Présidente
Avocate associée, Paliare Roland Rosenberg
Rothstein LLP



Catherine Banning (en date de juillet 2021)
Directrice générale, Maawandoon Inc.



Jack Braithwaite (en date de février 2021)
Avocat, Weaver Simmons LLP



Paul M. Cooper (jusqu'en mai 2021)
Avocat associé, COOP-legal.com



Etienne Esquega (jusqu'en février 2021)
Avocat principal, Esquega Law Office



Stephen Rhodes
Sous-ministre, ministère de l'Énergie, du
Développement du Nord et des Mines



Stephen Thiele
Avocat associé et Directeur de la recherche
juridique, Gardiner Roberts LLP

Personnel

Lisa Cirillo

Chef de la direction

Tracy Au

Coordinatrice de programme

Sharnette Beckett

Assistante de bureau

Nancy Caetano

Adjointe administrative principale

Alida De Lorenzi

Responsable des subventions

Remissa Hirji

Avocate associée, Comité des recours collectifs

David Kinsman

Responsable des subventions

Marlene Law

Gestionnaire, Comptabilité et administration

Judy Mark

Directrice, finance stratégique et administration

Nathalie Noël

Spécialiste de la communication

Lili Pach

Responsable des subventions

Thomas Russell

Étudiant en droit, Comité des recours collectifs

Patricia Santana (jusqu'en avril 2021)

Adjointe administrative principale, Comité des recours collectifs

Margaret Sims

Avocate, Comité des recours collectifs

Tiffany Smith

Responsable des subventions

Arta Tafaj

Coordonnatrice principale à l'administration

Helen Tewolde

Directrice des politiques et programmes

Maricela Villalta Morales (en date d'août 2021)

Assistante juridique, Comité des recours collectifs



À propos du mouvement Relance juste

La campagne Just Recovery for All (« Relance juste ») a été lancée au Canada en 2020 en réaction aux conséquences sociales dévastatrices et inévitables de la pandémie de COVID-19. Elle tient ses racines et son inspiration de mouvements voués à l'environnement et à la justice sociale partout au Canada et dans le monde entier.

Au Canada, des centaines d'organisations ont adopté les six « principes pour une relance juste » du mouvement, soit :

1. Donner la priorité à la santé et au bien-être des populations, sans exception.
2. Renforcer le filet social et fournir de l'aide à la population.
3. Donner la priorité aux travailleuses et travailleurs, ainsi qu'à leurs communautés.
4. Renforcer la résilience pour prévenir de futures crises.
5. Renforcer la solidarité et l'équité entre les communautés et les générations au-delà des frontières.
6. Respecter les droits des peuples autochtones et travailler en partenariat avec eux.



Protection des lois et paysages naturels

L'Association canadienne du droit de l'environnement (ACDE) est une clinique d'aide juridique à but non lucratif vouée à la protection de la santé humaine et de l'environnement en réclamant justice pour les victimes de la pollution et en militant pour des changements de politique propres à la prévention de dégâts environnementaux.

Durant la pandémie, la nature a eu l'effet d'un baume. Ceux et celles qui le pouvaient ont gravité vers les parcs et les campings afin d'échapper aux restrictions de santé publique et de se ressourcer en nature.

« Les Premières Nations, comme la nation Asubpeeschoseewagnog Anishinabek (ANA, ou la Grassy Narrows First Nation), ont toujours su que notre rapport avec le monde naturel est inéluctablement connecté à notre vie et notre bien-être personnels », dit Kerrie Blaise, avocate, Services du Nord, pour l'ACDE.

En 2018, après des décennies de dégradation de son territoire et de ses modes de vie par la contamination au mercure, les coupes à blanc industrielles, l'érection de barrages et les activités minières, ANA a déclaré son territoire aire protégée en vertu de son droit inhérent.

À l'aide d'une subvention du programme de subventions directes, l'ACDE et ANA mettent au point une trousse d'outils juridiques pour l'établissement d'aires protégées et de conservation autochtones (APCA). Cette trousse comprendra un compte rendu exhaustif des lois ontariennes sur la protection du territoire, de même qu'une feuille de route juridique pour l'établissement d'APCA qui concilie droit autochtone et droit de la Couronne en plus de satisfaire à des objectifs environnementaux, des objectifs de réconciliation et des objectifs relatifs aux droits de la personne communs aux nations.

« Nous accomplissons la volonté de notre peuple de prendre soin des terres qui nous donnent vie », dit Joseph Fobister, chef de l'équipe de protection des terres de Grassy Narrows. « Nous espérons que ce projet constituera un pas de plus vers le respect de

nos lois et de notre peuple par le gouvernement de la Couronne, et qu'il nous mettra sur le chemin de la guérison et de la réconciliation. »

Grassy Narrows avait établi la nécessité de cet examen juridique exhaustif lors de travaux

de développement des capacités financés par le Défi de l'objectif 1, une initiative du gouvernement fédéral visant à préserver 25 % des terres et océans du Canada d'ici à 2025.



La reconnaissance d'une APCA aurait pour effet de confirmer les droits inhérents des communautés autochtones et leur capacité de gouverner, de surveiller et de restaurer leurs terres et leurs eaux. Essentiellement, il s'agit de tenir compte de principes d'équité, comme se demander quelles voix sont entendues et qui joue un rôle de direction, lesquels sont essentiels à une relance juste.

— **Kerrie Blaise, avocate, Services du Nord, ACDE**



Photo: Allan Lissner

Changer les mentalités : une vidéo en l'honneur du Conseil des Sages

Le prix Guthrie est le prix distinctif de la Fondation : il récompense des champions exceptionnels de l'accès à la justice. Bien qu'en 2021, la pandémie nous ait empêchés de tenir une cérémonie en présentiel pour sa remise, nous avons tout de même pu souligner l'occasion.

Avec la participation du cinéaste Sean Stiller, membre de la Première Nation de William's Lake (T'exelc), laquelle fait partie de la Nation Secwépemc, nous avons préparé une vidéo pour reconnaître l'influence inspirante de notre lauréat pour 2020 : le Conseil des Sages de la Division de la justice pour les Autochtones du ministère du Procureur général.

La vidéo contient des entrevues avec Linda Rothstein, présidente de notre conseil

d'administration; Kimberly Murray, sous-procureure générale adjointe, qui a sélectionné le Conseil pour le prix (et en est elle-même lauréate); et Jan Kahehti:io Longboat, cofondatrice et membre du Conseil.

Le conseil est composé de sages autochtones, qui sont des gardiens et gardiennes du savoir représentant les communautés Inuit, Métis et des Premières Nations de l'Ontario. Il guide les efforts du ministère du Procureur général et de son personnel tandis qu'ils œuvrent à réparer les relations entre le ministère et les communautés autochtones de l'Ontario.

Visionnez la vidéo sur le [site Web](#) ou sur la chaîne [YouTube](#) de la Fondation (disponible en anglais seulement).



Quand un peuple autochtone pense à la justice, il n'a pas que le droit criminel ou civil en tête. La justice est synonyme de santé et d'éducation; nous avons besoin d'une approche plus holistique.

— Kimberly Murray





Cela est nécessaire, car toutes ces années, nos voix n'étaient pas entendues au niveau gouvernemental. Les Sages sont là pour faire des recommandations et collaborer à l'apport de changements.

— Jan Kahehti:io Longboat 



Coordination d'appuis juridiques et d'appuis au logement

Living Space North Against Poverty exploite un refuge et des logements de transition et coordonne une gamme de services d'aide et d'aiguillage sociaux, juridiques et de santé afin d'aider les gens dans leur transition vers un logement stable à Timmins et dans le district de Cochrane.

« Même avant la COVID-19, Timmins connaissait de forts taux d'itinérance, de même qu'une crise des opioïdes et de surdoses », rapporte Kaileigh Russell, directrice administrative par intérim de Living Space. « Ces enjeux interconnectés ont été aggravés par la pandémie. »

À l'aide d'une subvention du Fonds d'accès à la justice (FAJ), Living Space a lancé le projet Access and Diversion pour venir en aide aux membres les plus marginalisés de ses communautés. Ce projet met à profit les pratiques exemplaires et les partenariats du programme de Living Space pour la vérification et la supervision d'Autochtones en liberté sous caution et la fourniture de lits à ceux-ci en vue d'appuyer d'autres personnes qui sont en situation d'itinérance ou qui risquent de l'être et qui ont des démêlés avec la justice.

« Les gens arrêtés dans les communautés éloignées des Premières Nations sont souvent déplacés à Timmins ou à Cochrane pour leur enquête sur le cautionnement », fait remarquer Mme Russell. « Naviguer au sein du système de justice pénale est déjà difficile en soi; imaginez devoir le faire dans une nouvelle ville, sans soutien ni endroit où rester. »

En collaboration avec les partenariats juridiques et de services sociaux bâtis par Living Space, le projet du FAJ dispense vulgarisation juridique au public, services d'accueil, services brefs et aiguillage. Il met également ses clients en relation avec des soutiens résidentiels et culturels et des soutiens de soins primaires, de santé mentale et en matière de dépendance. Cette approche coordonnée est une méthode efficace et axée sur le client visant à prévenir l'itinérance chez les gens tandis qu'ils font l'objet d'une instance

judiciaire ou qu'ils sont remis en liberté. Elle peut également aider à prévenir d'autres démêlés avec le système de justice.

Le projet compte plusieurs partenaires, dont Nishnawbe-Aski Legal Services, la filiale

Cochrane Timiskaming de l'Association canadienne pour la santé mentale, la Clinique juridique communautaire Timmins-Témiskamingue et la Cochrane Law Association, ainsi que des avocats et avocates criminalistes de la région.



Living Space est vouée à l'abaissement des obstacles qui se dressent devant les membres de la communauté tandis qu'ils essaient de se remettre sur pieds. Notre but est d'assurer des services complets holistiques et culturellement sûrs pour aider nos clients et clientes à se donner les outils nécessaires à leur autodétermination, tant pendant leur interaction avec le système de justice que par la suite.

— **Kaileigh Russell, directrice administrative
par intérim de Living Space**



Subventions accordées en 2021

Fonds d'administration générale	11 627 478 \$
---------------------------------	---------------

Fonds de dotation Roy et Ria McMurtry	5 000 \$
---------------------------------------	----------

Fonds d'accès à la justice	1 448 283 \$
----------------------------	--------------

TOTAL DES SUBVENTIONS DE 2021	13 080 761 \$
--------------------------------------	----------------------

Fonds d'administration générale

Catalyse

Catalyse offre un financement de base aux organismes sans but lucratif établis qui œuvrent à l'amélioration de l'accès à la justice. Le financement aide les organismes ayant déjà démontré l'excellente qualité de leurs services à améliorer leur capacité de s'adapter, d'innover, de saisir les occasions et de répondre aux besoins émergents. En 2021, la Fondation a lancé le deuxième cycle de Catalyse. Elle a haussé son investissement à 19,7 millions de dollars, ajoutant près de 3 millions de dollars au budget total sur trois ans et faisant passer le programme de 20 à 25 organismes.

Aboriginal Legal Services	150 000 \$
Association des juristes d'expression française de l'Ontario	150 000 \$
CLEO Connect, Éducation juridique communautaire de l'Ontario	385 000 \$
Commission du droit de l'Ontario	550 000 \$
Connexion Ottawa, Services juridiques communautaires d'Ottawa	279 750 \$
Éducation publique, Workers' Action Centre	150 000 \$
FCJ Refugee Centre	150 000 \$
Fondation canadienne pour l'éducation en matière de libertés civiles	221 100 \$

Forum canadien sur la justice civile	110 000 \$
Innocence Canada	253 000 \$
Law in Action Within Schools	150 000 \$
Luke's Place Support and Resource Centre for Women and Children	150 000 \$
Muslim Legal Support Centre	113 204 \$
Probono Inmate Appeal Program	102 850 \$
Pro Bono Ontario	880 000 \$
Programme d'accès à la justice et de services juridiques directs, The 519	150 000 \$
Programme bénévole sur la criminalisation des femmes, Clinique commémorative Barbra Schlifer	150 680 \$
Programme de défense et de soutien à l'accueil d'enfants nouveaux arrivants, Justice for Children and Youth	256 899 \$
Programme pro bono et d'éducation du public, Centre for Equality Rights in Accommodation	150 000 \$
Programme de sensibilisation des jeunes Autochtones, Égaliser	83 000 \$
Programme Justice, Nation métisse de l'Ontario	161 865 \$
Projet national sur les plaideurs non représentés par un avocat, Université de Windsor, Faculté de droit	150 000 \$
Réseau national d'étudiant(e)s pro bono	595 550 \$
Réseau ontarien d'éducation juridique	890 000 \$
The Osgoode Society for Canadian Legal History	184 229 \$

Mise au point de services juridiques pour la communauté métisse

La Nation métisse de l'Ontario représente les aspirations, droits et intérêts collectifs du peuple métis. Elle assure des programmes fondés sur la culture dans les domaines de la santé, de l'éducation, du marché du travail et du développement économique, du logement et, depuis peu, des services juridiques.

Le Justice Program de la Nation métisse de l'Ontario (NMO) est nouvellement titulaire d'une subvention Catalyse (cohorte 2022-2024).

Ce programme fournit du soutien et de la formation juridiques au peuple métis au moyen de services culturellement significatifs, d'information et de ressources juridiques, d'aide à la navigation au sein du système de justice et d'aiguillage.

Il est le fruit d'années de travail de fond par la NMO. En 2019, la NMO a effectué une évaluation des besoins juridiques, laquelle a mis au jour des besoins juridiques non satisfaits à grande échelle dans plusieurs domaines, dont les services de protection de l'enfance, l'accès à la justice pénale, les droits des personnes vivant avec un handicap et

les accidents du travail. Cette évaluation a également révélé d'importants obstacles pour les membres de la communauté métis qui cherchent à obtenir des services sociaux et juridiques, notamment un manque généralisé de reconnaissance de l'identité métisse, du statut d'Autochtone et de certains droits, particulièrement les droits des peuples autochtones en vertu de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle*.

Se fondant sur ces conclusions, la NMO a conçu, testé et lancé un programme d'aide juridique et de navigation au sein du système bénévole financé par le programme unique de renforcement des capacités pour un secteur inclusif (RCSI) de la Fondation. Conformément à l'esprit de la subvention de RCSI, ce travail de fond a préparé la NMO à faire du Justice Program un service essentiel.

Son succès, le programme le doit également à des partenariats. La NMO attribue à sa relation de première heure avec Pro Bono Ontario (un autre titulaire de subvention Catalyse) le développement de ses connaissances de la structure de ressources juridiques ontarienne ainsi que des lacunes dans les services offerts. Elle continue d'établir de nouveaux partenariats afin de tirer profit de la portée du programme

et de sensibiliser la population aux barrières systémiques uniques qui se dressent devant le peuple Métis dans ses interactions avec le système de justice.

Grâce à la création et au développement continu du Justice Program de la NMO, la communauté métisse de l'Ontario a maintenant accès à des services juridiques fondés sur la culture.



Subventions accordées en 2021

Facultés de droit

La Fondation soutient l'éducation juridique depuis longtemps. Des fonds sont consacrés aux initiatives d'accès à la justice, en particulier les occasions d'apprentissage par l'expérience pour les étudiants et étudiantes, afin qu'ils puissent fournir une assistance juridique aux membres de la collectivité. En 2021, la Fondation a approuvé des subventions pour l'année universitaire 2022-2023 pour les facultés de droit suivantes. Les sommes octroyées sont fonction des étudiants et étudiantes inscrits.

École de droit Lincoln Alexander de l'Université Ryerson	279 400 \$
Faculté de droit de l'Université Lakehead	168 300 \$
Osgoode Hall Law School	336 600 \$
Faculté de droit de l'Université Queen's	279 400 \$
Section de common law de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa	336 600 \$
Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa	168 300 \$
Faculté de droit de l'Université de Toronto	279 400 \$
Faculté de droit de l'Université Western	279 400 \$
Faculté de droit de l'Université de Windsor	279 400 \$

Bourse d'études sur les questions d'intérêt public

La bourse d'études sur les questions d'intérêt public (BEQIP) permet à des organismes sans but lucratif de recevoir des fonds pour accueillir un étudiant ou une étudiante stagiaire. Le programme aide à répondre au besoin important d'assistance juridique au sein de la communauté et permet aux étudiants et étudiantes en droit d'acquérir une expérience utile en droit axé sur l'intérêt public. En 2021, la Fondation a approuvé l'octroi de BEQIP pour l'année de stage 2022-2023 aux organismes suivants.

Amnistie internationale Canada	69 500 \$
Centre for Equality Rights in Accommodation	69 500 \$
Centre pour la défense de l'intérêt public	69 500 \$
Clinique commémorative Barbra Schlifer	69 500 \$
Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes	69 500 \$
Innocence Canada	69 500 \$
Peacebuilders International (Canada)	69 500 \$
Société John Howard du Canada	69 500 \$

Défense des droits des personnes sans logement

Le Community Justice Collective est un groupe d'avocats et avocates et de conseillers et conseillères qui assurent un soutien juridique gratuit aux communautés organisées et aux mouvements de justice sociale dans une gamme de domaines d'exercice, dont les droits de la personne, le droit du logement, le droit pénal et les litiges en vertu de la Charte.

La crise du logement en Ontario s'est intensifiée durant la pandémie. Les pertes de revenu, la hausse des loyers et la rareté du logement abordable se sont surtout répercutées sur ceux et celles qui pouvaient le moins les tolérer. Plutôt que de faire concurrence à d'autres pour obtenir l'une des rares places dans un refuge, et effrayées par le risque accru de contamination dans les espaces partagés, certaines des personnes les plus vulnérables se sont retrouvées dans des lieux publics, comme les parcs.

« L'agrandissement et la visibilité accrue des campements ont multiplié les interactions avec les forces de l'ordre et les autorités municipales », affirme Sima Atri, avocate salariée pour le Community Justice Collective. « Ces interactions ont mis en lumière le besoin de vulgarisation juridique adaptée et accessible chez les personnes sans logement. »

Ensemble, le Community Justice Collective, l'Encampment Support Network et The 519 conçoivent et fournissent des ateliers publics de vulgarisation juridique et des ressources adaptées aux besoins juridiques des résidents et résidentes de campements. Financé par une subvention directe, le projet a été stimulé par les questions que recevaient ses partenaires de travailleurs et travailleuses d'approche et de résidents et résidentes de campements, questions qui révélaient des lacunes dans la compréhension des droits des personnes sans logement.

Créés en consultation avec des résidents et résidentes de campements, les ateliers publics de vulgarisation juridique portent sur des sujets comme les droits fondamentaux dans le contexte d'interaction avec la police, les droits en vertu de la Charte des gens qui vivent dans des lieux publics, les pouvoirs des agents

et agentes de sécurité privés et municipaux, les infractions provinciales et les règlements municipaux.

Les partenaires du projet ont également créé une trousse d'outils pratiques à l'intention des résidents et résidentes de campements. Celle-ci comprend des affichettes et des cartes pour

portefeuille donnant des renseignements sur les droits de propriété et à la vie privée, des gabarits de lettres destinées à récupérer des effets personnels confisqués, et des gabarits d'observations en réponse à des allégations d'infraction aux termes de la *Loi sur les infractions provinciales*, comme l'intrusion.



Notre projet appuie et valorise le travail d'organisation fécond qu'effectuent les résidents de campements, les travailleurs et travailleuses d'approche, les bénévoles et les professionnels et professionnelles du droit afin de déceler les violations de droits et de s'y opposer, ainsi que pour revendiquer une situation de logement meilleure, plus sécuritaire et plus digne.

— **Sima Atri, avocate salariée, Community Justice Collective**



Subventions accordées en 2021

Subventions directes

Le programme de subventions directes finance des projets qui soutiennent de nouvelles idées, approches et relations communautaires susceptibles de répondre à des besoins émergents et de permettre à un plus grand nombre de personnes d'avoir accès à des renseignements et un soutien juridiques, surtout les personnes qui ne sont actuellement pas desservies. En 2021, la Fondation a approuvé l'octroi de subventions directes aux organismes suivants.

Association of Family and Conciliation Courts, Ontario Chapter	24 100 \$
Manuel du plan parental et son modèle de plan parental de la AFCC-O (Préparation de la version 2.0, Traduction vers le français et évaluation)	
Association des étudiants noirs en droit du Canada	35 000 \$
Conférence nationale annuelle de l'AENDC	
British Columbia Civil Liberties Association	25 000 \$
Vie privée et téléphones intelligents à l'ère numérique : les jeunes et leurs droits	
Canadian Environmental Law Association	87 519 \$
Protéger les terres et les eaux : faire avancer les droits en faveur des aires protégées et de conservation Autochtones des Asubpeeschoseewagong Netum Anishinabek (ANA)	
Institut canadien d'information juridique	75 000 \$
Automatisation du classement de la jurisprudence ontarienne	
Christie Refugee Welcome Centre	92 981 \$
Le centre pour les enfants réfugiés — programme de représentants d'enfants	
Committee to support Indigenous Youth Aging out of Care	99 800 \$
Information juridique destinée aux jeunes Autochtones en placement qui approchent de l'âge adulte	
Community Justice Collective	41 960 \$
Défendre les droits des personnes sans abri	
Réseau juridique VIH	38 159 \$
Prêter main-forte : améliorer la connaissance des fournisseurs de services de consommation supervisée relativement aux lois et aux politiques régissant l'injection assistée	

Indigenous Law Centre, University of Saskatchewan	20 000 \$
Soutien du Centre de droit Autochtone	
Kinbrace Community Society	99 890 \$
Guide de préparation à l'audition d'une demande d'asile — Version nationale	
King's University College	29 330 \$
Explorer le recours à la médiation intégrant l'enfant en Ontario	
Korean Legal Clinic	25 000 \$
Projet pilote de clinique juridique coréenne	
Law in Action Within Schools	25 000 \$
Programme d'emplois d'été de LAWS de 2022	
Barreau de l'Ontario	100 000 \$
Accès à l'innovation	
Maggie's Toronto Sex Worker's Action Project	100 000 \$
Projet d'éducation juridique et d'habilitation des personnes du travail du sexe : Soutien des droits de la personne travailleuse du sexe au moyen de l'élargissement de l'accès à la justice	
Peacebuilders International (Canada)	25 000 \$
Projet de justice transformatrice destinée aux adolescents et adolescentes	
R.I.S.E. Arts and Community Services	76 000 \$
Éducation juridique publique événementielle pour la jeunesse noire	
Sexual Assault Support Centre of Waterloo Region	88 460 \$
Intervention rapide de représentation juridique en cas d'agression sexuelle	
Université de Toronto, Faculté de droit	75 000 \$
La primauté du droit, un service de santé publique essentiel : Une étude du cas de la COVID-19	
WomenatthecentrE	74 940 \$
Prepcour	
YWCA Sudbury	51 894 \$
Réduire les traumatismes secondaires et améliorer l'accès à la justice : Formation de sensibilisation aux agressions sexuelles destinée aux professionnels et professionnelles du système de justice	

Inscription des appuis juridiques dans la dignité et l'appartenance

Le projet d'information juridique destinée aux jeunes Autochtones en placement qui approchent l'âge adulte (*Legal Information for Indigenous Youth Aging Out of Care project*) concevra et distribuera une trousse d'information culturellement significative à l'intention des jeunes Autochtones au sein du système de placement familial ontarien qui approchent l'âge adulte afin de faciliter leur transition vers celui-ci.

P our la plupart des jeunes, atteindre sa majorité juridique, soit l'âge de 19 ans, est une étape captivante. Mais pour les jeunes qui doivent sortir du système de placement familial, cette étape peut davantage sembler s'apparenter à « tomber d'une falaise ». Or, comme les jeunes Autochtones sont surreprésentés dans le système, cette « chute » touche de façon disproportionnée les jeunes qui sont membres d'une Première Nation, Inuit ou Métis. Plusieurs se retrouvent dénués des compétences de base nécessaires pour se débrouiller dans la vie, comme cuisiner ou faire un budget, et n'ont aucun réseau de soutien.

Financé par une subvention directe, le projet d'information juridique destinée aux jeunes

Autochtones en placement qui approchent l'âge adulte donnera aux jeunes Autochtones de l'information juridique et les aidera à trouver du soutien communautaire. L'information fournie les aidera à connaître leurs droits et à apprendre comment la loi se recoupe avec leurs besoins pressants, par exemple le logement, l'éducation et l'emploi.

Le projet est dirigé par un comité d'avocats et d'avocates de partout au pays disposant d'expérience professionnelle et vécue pertinente, avec la collaboration du Native Canadian Centre of Toronto. Des Sages, des jeunes Autochtones et des intermédiaires de confiance y participent également en apportant un éclairage sur les besoins des jeunes et sur les meilleures façons de les

interpeller et de les appuyer.

À la conclusion du projet, près de 100 jeunes Autochtones prendront part à une cérémonie où ils recevront l'information juridique dans une valise contenant également des fournitures essentielles à l'installation d'un nouveau foyer. Cette activité vise à exprimer le soutien de la communauté et à stimuler l'estime de soi et les réseaux sociaux des jeunes. L'information

juridique fournie sera également disponible en ligne et transmise à des organismes Autochtones et d'aide aux jeunes.

Inscrits dans la dignité et le soutien, l'information et l'aiguillage juridiques peuvent outiller les jeunes Autochtones pour faire face à leur avenir, sûrs d'avoir le soutien d'une communauté.



Subventions accordées en 2021

Autres subventions

Connexion Ottawa	139 875 \$ ¹
Commission du droit de l'Ontario, Ordonnances de protection : une assise empirique	86 000 \$ ²
Metropolitan Action Committee on Violence Against Women and Children	389 745 \$ ³
Centre d'éducation et de défense des travailleurs de Sudbury	32 023 \$ ⁴

¹ Montant calculé proportionnellement à partir de la subvention de 279 750 \$ en raison de la transition du programme Le projet Communiquer au deuxième cycle du programme Catalyse

² Subvention Mesurer l'impact et le progrès du programme de subvention Stratégique

³ Subventions de la troisième année du premier cycle de Catalyse et financement de transition

⁴ Financement de transition du premier cycle de Catalyse



Fonds de dotation

Roy et Ria McMurtry

Le Fonds de dotation Roy et Ria McMurtry a été créé afin de rendre hommage à l'honorable Roy McMurtry et à son épouse Ria. Le Fonds accorde une subvention annuelle à la Fondation de la bourse d'études Seconde chance, qui offre des bourses aux étudiants et étudiantes qui ont actuellement ou qui ont eu des démêlés avec la justice ou qui sont susceptibles d'en avoir et qui sont inscrits à un programme de niveau collégial ou universitaire lié à l'éducation juridique.

Fondation de la bourse d'études Seconde chance

5 000 \$

Fonds de dotation Roy et Ria McMurtry 2021



Fonds d'accès à la justice

Le Fonds d'accès à la justice est un fonds national unique qui accorde des subventions à des organismes sans but lucratif partout au Canada. Le Fonds est soutenu par des indemnités cy-près accordées dans le cadre de recours collectifs. Les subventions sont accordées dans les domaines prioritaires établis par un groupe de consultation national du FAJ et conformément aux directives accompagnant les indemnités cy-près. En 2021, le conseil de la Fondation a accordé une subvention du FAJ à l'organisme suivant.⁵

Access to Justice & Law Reform Institute of Nova Scotia	92 764 \$
Section Atlantique du National Self Represented Litigants Project	
Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale	50 000 \$
Renforcement de la coordination nationale de l'accès à la justice	
Anishinabek Nation Union of Ontario Indians	100 000 \$
Caring for Our Elders Project	
Fondation de l'Institut national canadien pour les aveugles	75 000 \$
Connaissez vos droits — Canada Atlantique	
Chinese Canadian National Council Toronto Chapter	75 000 \$
Habiliter les réfugiés, abattre les frontières et combattre la désinformation : Soutenir les réfugiés chinois au moyen de l'éducation et de la recherche	
East Coast Environmental Law Association	18 400 \$
Projet de justice réparatrice en droit de l'environnement	
Elizabeth Fry Society of Peterborough	44 930 \$
Tribunal autochtone de Peterborough	
FCJ Refugee Centre	\$98,000
Borderless Connections	

Clinique pour réfugiés de Halifax	96 000 \$
Projet de coordination des services d'accueil et des services pro bono	
Legal Information Society of Nova Scotia	100 000 \$
Projet d'aide juridique pour la jeunesse	
Living Space North Against Poverty	100 000 \$
Projet d'accès à un lieu de vie et de changement de lieu de vie : améliorer l'accès à la justice pour les personnes marginalisées de Timmins et du district de Cochrane	
Clinique juridique du Mile End	89 000 \$
Clinique juridique des réfugiés et réfugiées	
Clinique de réfugiés du Nouveau-Brunswick	24 725 \$
Restructuration et redéploiement du site Web — subvention ponctuelle	
Nokiiwin Tribal Council	100 000 \$
Rédaction de rapports Gladue	
Réseau national d'étudiant(e)s pro bono	100 000 \$
Programme des droits de la personne des peuples Autochtones	
Reach Canada	84 464 \$
Accroître les aiguillages juridiques offerts par les travailleurs et travailleuses de première ligne	
Thunder Bay Multicultural Association	100 000 \$
Clinique juridique nord-ontarienne de services aux personnes migrantes et réfugiées	

⁵ Comprend une subvention de 100 000 \$ ayant été approuvée, mais que le titulaire a abandonnée.

Croissance du soutien communautaire pour les personnes vivant avec un handicap

Mobilisant un réseau de quelque 200 avocats et avocates, médiateurs et médiatrices, parajuristes et ressources communautaires, Reach Canada fournit de la formation et de l'aiguillage juridiques axés sur les droits et intérêts des personnes vivant avec un handicap à Ottawa et dans la région de Champlain.

Chaque année, Reach Canada effectue des centaines d'aiguillages juridiques bénévoles, favorisant ainsi l'accès à la justice chez les gens qui vivent avec un handicap dans la région d'Ottawa. Elle reçoit des demandes d'aiguillage tant des principaux intéressés que des organismes qui les servent.

Récemment, Reach a constaté une hausse des demandes venant de travailleurs et travailleuses de première ligne. Elle sait, de la recherche (notamment le rapport [Une aide de confiance](#) commandé par la Fondation), que les travailleurs et travailleuses de première ligne sont souvent les mieux placés pour appuyer les clients et clientes aux prises avec

des problèmes juridiques. Cela l'a poussé à réaliser que ces intervenants et intervenantes avaient besoin d'aide pour savoir quels aiguillages juridiques effectuer, de même que pour comprendre les besoins juridiques et les expériences qu'ont en commun les personnes vivant avec un handicap.

Grâce à une subvention du Fonds d'accès à la justice, le projet Increasing Legal Referrals Through Frontline Workers de Reach mettra au point des ressources et de la formation destinées aux travailleurs et travailleuses de première ligne pour les aider à cerner les problèmes juridiques, à effectuer des accueils efficaces et à faciliter les aiguillages, et ce, avec pour point focal les expériences de personnes

handicapées. Les sujets touchés comprendront le droit locatif, les testaments, les successions, les procurations et le droit de la famille.

Le projet permettra également à Reach de sensibiliser un plus grand nombre d'organisations, par exemple celles qui desservent les personnes en logement de transition ou à risque d'itinérance, les

immigrants et immigrantes et les réfugiés et réfugiées, les personnes âgées et d'autres groupes marginalisés. De plus, il stimulera l'aiguillage vers les services de Reach et la confiance des travailleurs et travailleuses de première ligne, tout en appuyant la résolution des problèmes juridiques vécus par des personnes vivant avec un handicap.



Fonds d'aide aux recours collectifs

Mot du président

Si le Fonds d'aide aux recours collectifs (le Fonds) a connu une année calme en 2020 au titre des litiges, il en est allé autrement en 2021, où sept recours ont été certifiés et neuf ont abouti à l'approbation judiciaire d'un règlement à l'amiable. En janvier, le Comité a accueilli Margaret Sims, qui agit à titre d'avocate pour ce dernier. Avec Remissa Hirji, avocate adjointe, elle a prêté main-forte au Comité tandis qu'il a tenu 20 audiences visant des demandes de financement initial par vidéoconférence. Elles ont également œuvré à la bonification considérable des statistiques recueillies à l'égard des dossiers financés.

Ces efforts me permettent aujourd'hui de rapporter que, sur les 203 procédures financées depuis la création du Fonds, 107 (ou 53 %) demeuraient actives, et 96 étaient conclues, à la fin de 2021. Le nombre de dossiers actifs reflète non seulement la lenteur avec laquelle les recours collectifs progressent au sein de l'appareil judiciaire, mais aussi le nombre croissant de

demandes de financement examinées par le Comité au cours des dix dernières années, comparativement aux 20 premières années d'existence du Fonds.

En 2021, le Fonds a sollicité l'avis du tribunal relativement à ses pouvoirs lorsqu'un recours collectif passe à l'étape des questions individuelles, particulièrement en ce qui concerne la question de savoir si le Comité est habilité à approuver du financement pour un membre du groupe en particulier à cette étape. Dans l'affaire *Brazeau v. Canada (Attorney General) / Reddock v. Canada (Attorney General)*, 2021 ONSC 8158, le juge Perell, de la Cour supérieure de l'Ontario, s'est penché sur ce qu'il a décrit comme étant [TRADUCTION] « le territoire juridique largement inexploré de l'administration d'un recours collectif à l'étape des procès individuels, à laquelle on n'arrive que rarement en pratique. » Il a jugé que le Comité pouvait, sans toutefois le devoir, approuver du financement pour certains membres d'un groupe à l'étape des

questions individuelles. La reconnaissance de ce pouvoir ouvre un nouveau chapitre pour le Fonds, qui entame à présent sa 30^e année.

Je suis reconnaissant pour la contribution considérable de notre ancienne présidente et membre actuelle Wendy J. Earle, et des membres du Comité Sandra Barton, John P.

Brown et Scott C. Hutchison. Scott a achevé son deuxième mandat en juin 2021; je le remercie pour ses années de service.



Paul Evraire, c. r.

Président, Comité des recours collectifs



Fonds D'aide
Aux Recours
Collectifs

Paul Evraire,
Président,
Comité des
recours collectifs

Points saillants

Créé en 1993, le Fonds d'aide aux recours collectifs (le Fonds) appuie les demandeurs de recours collectifs approuvés par voie de financement relatif aux débours et de protection contre l'adjudication défavorable de dépens. La Fondation y avait initialement investi 500 000 \$. Grâce à la gestion attentive de la Fondation et du Comité des recours collectifs, un organe indépendant, le Fonds a crû considérablement, ce qui lui a permis de continuer sa poursuite du but d'accroître l'accès à la justice en Ontario.

Au fil des presque 30 ans d'existence du Fonds, le Comité a examiné des centaines de demandes de financement présentées par des demandeurs, et approuvé un financement dans 203 procédures aux termes de *Loi de 1992 sur les recours collectifs* de l'Ontario.

En 2021, le personnel du Fonds a travaillé d'arrache-pied pour bonifier les statistiques recueillies à l'égard des dossiers financés. Voici quelques points saillants de ces statistiques.

	Nombre de dossiers	Pourcentage de dossiers financés	Pourcentage de dossiers clos
Dossiers financés actifs	107	53 %	
Dossiers financés clos > Gain de cause ou règlement à l'amiable > Défaite	96 > 59 > 37	47 %	100 % > 61 % > 39 %
Total des dossiers financés	203	100 %	100 %

Voici maintenant quelques points saillants des décisions judiciaires et règlements à l'amiable intervenus dans ces dossiers financés en 2021 :

Le recours collectif en matière de valeurs mobilières *Green v. CIBC* (2022 ONSC 373) s'est soldé par un règlement à l'amiable de 125 M\$ la veille du procès. Ce règlement est l'un des plus importants jamais conclus dans le domaine des valeurs mobilières au Canada.

L'affaire relative à une école résidentielle *Yeo v. Ontario* (2021 ONSC 4534) s'est conclue par un règlement à l'amiable de 10 M\$, bonifié d'un fonds de prévoyance de 2 M\$, un mois à peine avant la tenue d'un procès de 12 semaines. La poursuite visait l'exploitation par le gouvernement provincial du Child and Parent Resource Institute (auparavant nommé Children's Psychiatric Research Institute). Elle se fondait sur l'allégation portant que le gouvernement provincial avait créé des conditions ayant mené à l'abus corporel et sexuel de membres du groupe par des membres du personnel et par des résidents, en contravention de leurs obligations fiduciaires et leurs obligations découlant de la common law.

L'affaire de protection du consommateur *MacDonald et al v. BMO Trust Company et al* (2021 ONSC 3726) s'est soldée par un règlement à l'amiable de 100 M\$ préalablement à un renvoi planifié visant à établir des dommages-intérêts. La motion en jugement sommaire des demandeurs avait porté ses fruits : le tribunal avait reconnu les défendeurs responsables d'abus de confiance, de violation d'obligation fiduciaire et de rupture de contrat envers le groupe, et leur avait ordonné de restituer à celui-ci les profits tirés des montants qui lui avaient été imposés.

L'affaire relative à l'isolement cellulaire d'un jeune *C.S. v. Ontario* (2021 ONSC 6851) s'est conclue par un règlement à l'amiable de 15 M\$. Dans cette affaire, les demandeurs alléguaient la négligence systémique et la violation de l'obligation fiduciaire du gouvernement provincial dans son exploitation, sa gestion et son financement d'établissements correctionnels pour jeunes où des mineurs et mineures de moins de 18 ans étaient mis en isolement cellulaire.

L'affaire *Doucet v. Royal Winnipeg Ballet* (2022 ONSC 976) s'est soldée par un règlement à l'amiable de 10 M\$, à la suite d'une médiation à l'automne 2021. Cette procédure visait les gestes d'un enseignant qui avait porté préjudice à des élèves en les photographiant dans un contexte sexualisé. Des dommages-intérêts étaient également revendiqués pour le préjudice supplémentaire causé par la publication en ligne des clichés, ce qui les a portés à la vue de tous, et, dans certains cas, par leur vente en ligne. Les revendications se fondaient notamment sur la négligence, la responsabilité du fait d'autrui, la violation de l'obligation fiduciaire, l'abus de confiance, l'intrusion dans la solitude et d'autres causes d'action axées sur la vie privée. Un aspect clé de ce règlement à l'amiable est le processus de réclamation axé sur le traumatisme, grâce auquel les membres d'un groupe pourront présenter leurs revendications sans subir un plus ample préjudice.

Nouvelles demandes entendues et approuvées — 2012-2021

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Audiences tenues	12	13	20	17	22	27	21	19	19	20
Nouvelles demandes approuvées	7	7	11	12	17	18	14	8	10	16

Résultats de 2021

État de la situation financière

	Pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021	Pour la période allant de 1994 au 31 décembre 2021
Solde d'ouverture	10 785 910 \$	500 000 \$
Total des fonds accordés	4 696 650 \$	4 627 386 \$
Fonds remboursés/annulés	79 148 \$	10 252 376 \$
Frais/dépenses d'administration	663 507 \$	7 026 880 \$
Intérêts et indemnités cy-près reçus*	240 677 \$	5 418 769 \$
Redevances de 10 % reçues	15 147 617 \$	75 956 267 \$
Dépens accordés aux défendeurs	816 103 \$	22 396 054 \$
Solde au 31 décembre 2021	20 077 092 \$	20 077 092 \$

Résultats et statistiques

(COMME L'EXIGE L'ART. 13 DU RÉGL. DE L'ONT. 771/92)

1. Certification des causes financées, règlement et adjudication de dépens défavorable

	Certifiées	Réglées	Dépens accordés aux défendeurs	Montant total versé par le Fonds pour les dépens accordés aux défendeurs
2020	6	7	5	197 955 \$
2021	7	9	8	816 103 \$

2. Nouvelles demandes de fonds

Nombre de nouvelles demandes présentées, acceptées, rejetées et reportées, classées selon l'étape pertinente du recours au moment de la demande.

Étape du recours	Acceptées	Rejetées	Reportées*	Total
2020				
Pré-certification	9	7	1	17
Examen au préalable	1	1		2
Divers				
Appel concernant la certification				
Solution des questions communes				
Appel concernant les questions communes				
Étape postérieure aux questions communes				
Total	10	8	1	19
2021				
Pré-certification	17	2		19
Examen au préalable		1		1
Divers				
Appel concernant la certification				
Solution des questions communes				
Appel concernant les questions communes				
Étape postérieure aux questions communes				
Total	17	3		20

*Reportées à l'année suivante

3. Nouveaux fonds et fonds supplémentaires accordés

En 2021, le Comité a examiné un certain nombre de demandes initiales, de même que des demandes de financement supplémentaire relatives à des dossiers antérieurement financés. Les sommes totales versées par le Fonds en 2021 peuvent varier, car un financement peut être accordé en amont du remboursement de sommes aux demandeurs. Les sommes sont versées aux demandeurs et demanderesses sur une base périodique, à mesure que ceux-ci engagent et paient leurs dépenses.

	Nouveaux fonds accordés	Fonds supplémentaires accordés	Total des fonds accordés (demandes de nouveaux fonds et de fonds supplémentaires)	Total des montants versés (remboursement des débours)	Solde des montants accordés (mais pas encore versés) au 31 déc.
2020	10	27	5 696 358 \$	4 847 053 \$	7 453 643 \$
2021	16	20	4 696 650 \$	4 210 671 \$	10 062 445 \$



4. Fonds accordés par catégorie de cause et type de débours

Fonds accordés en 2021 pour les causes récemment approuvées et celles approuvées auparavant, par catégorie de cause et type de débours.

	Frais d'administration	Frais de déplacement	Honoraires d'examen	Honoraires d'experts	Avis aux membres du groupe	Autre	Total
2020 toutes les causes	624 031	188 910	190 933	3 846 390	511 022	335 072	5 696 358
2021 toutes les causes	236 136	43 360	121 420	3 925 875	134 551	235 308	4 696 650
Par catégorie de cause							
Protection du consommateur — Général	7 600		5 000	50 000			62 600
Protection du consommateur — Atteinte à la vie privée	16 950	2 260	11 300	290 863			321 373
Protection du consommateur — Interprétation de contrats	13 000	2 000	11 000				26 000
Responsabilité de la Couronne — Manquement à une obligation (général)	6 139	3 100	9 538	120 000		65 681	204 458
Emploi	66 885		51 000	1 222 567			1 340 452
Environnement				98 609		8 306	106 915
Négligence générale	18 601	20 000	5 500	119 000			163 101
Négligence professionnelle	10 000		5 000	115 000			130 000
Assurance	38 000	2 000	10 000	110 000			160 000
Placements et valeurs mobilières	40 996	14 000	9 000	1 737 340		40 000	1 841 336
Régimes de retraite	3,750		1 250			1 661	6 661
Responsabilité du fait du produit — Produits de consommation				62 496	61 351		123 847
Responsabilité du fait du produit — Produits médicaux	14 215		2 832		73 200	119 660	209 907

Comité des recours collectifs

Le Comité des recours collectifs compte cinq membres. La Fondation et le procureur général de l'Ontario nomment chacun un membre et nomment conjointement les trois autres membres.



Paul J. Evraire, c. r.

Président

Conseiller juridique spécial (retraité), ministère de la Justice



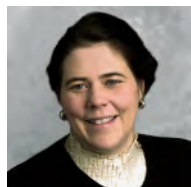
Sandra Barton

Associée principale, Gowling WLG



John P. Brown

Conseiller juridique et stratégique, initiatives autochtones,
McCarthy Tétrault



Wendy J. Earle

Avocate et arbitre

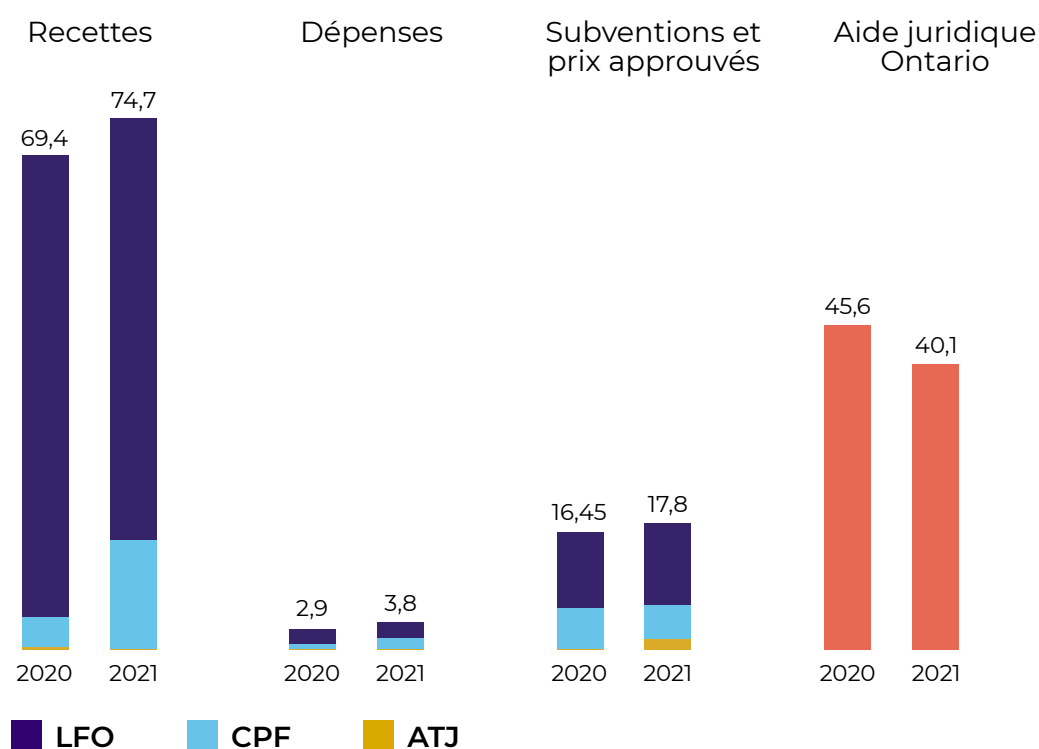


Scott C. Hutchison (jusqu'en juin 2021)

Associé principal, Henein, Hutchison LLP

Points saillants sur le plan financier 2021

Résultats collectifs (M\$)



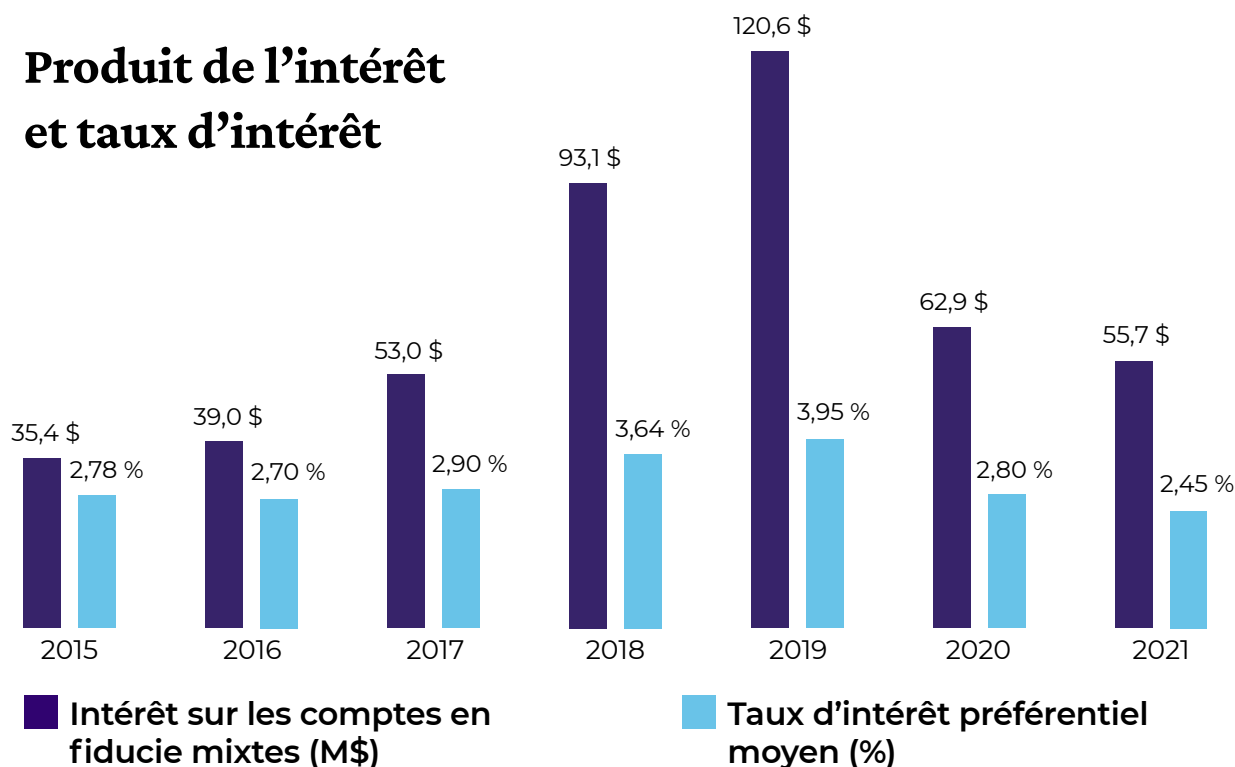
Résultats collectifs

Les recettes de la Fondation du droit de l'Ontario proviennent principalement des intérêts gagnés sur les comptes fiduciaires mixtes des avocats et avocates et des parajuristes de l'Ontario. Sont versées dans ces comptes fiduciaires mixtes les sommes détenues en fiducie pour plus d'un client ou d'une cliente. Selon la loi, tous ces intérêts doivent être remis à la Fondation.

Bien que les soldes de comptes fiduciaires mixtes étaient plus élevés, il n'en allait pas de même des revenus d'intérêts tirés de ceux-ci, le taux préférentiel étant demeuré à 2,45 % tout au long de 2021. Au cours de l'année, les efforts se sont poursuivis afin de repérer les arriérés d'intérêts au moyen de rapprochements avec les dépôts annuels d'avocats et avocates et de parajuristes.

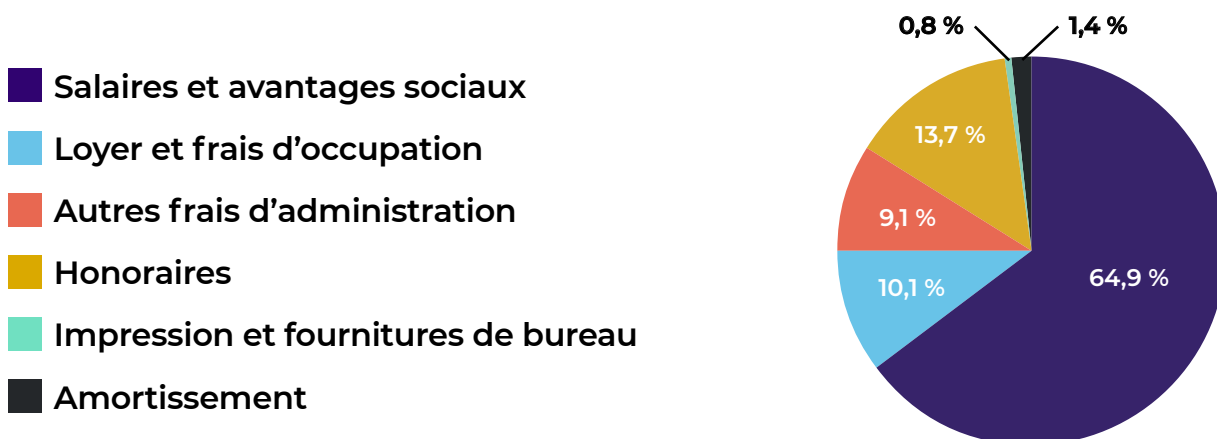
La Fondation négocie périodiquement des taux de rendement avec toutes les institutions financières qui sont autorisées à détenir des comptes mixtes en fiducie pour les avocats et avocates et les parajuristes. Certaines des ententes conclues à cet égard sont plus favorables que d'autres, et la Fondation tente continuellement d'obtenir des améliorations relativement à toutes les ententes.

Produit de l'intérêt et taux d'intérêt



Dépenses

Pendant que la pandémie se poursuivait, le personnel de la Fondation a continué, pour l'essentiel, à travailler à domicile. Les dépenses ont été contenues; on constate toutefois une légère hausse ponctuelle en raison du déménagement des locaux de la Fondation. Les charges d'exploitation (à l'exception des coûts d'exploitation du Fonds d'aide aux recours collectifs) se sont élevées à 2,3 M\$, une hausse de 6,4 % par rapport à 2021. Ces chiffres suivent eux-mêmes une hausse de 5,5 % en 2020.

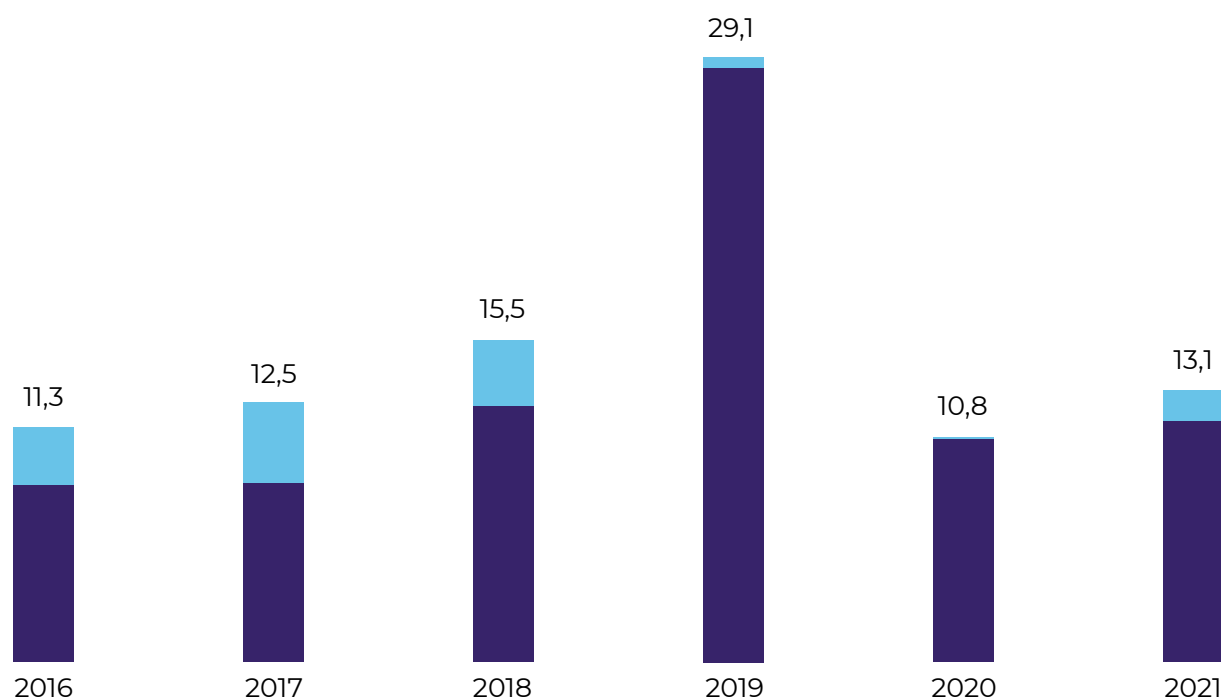


Financement d'Aide juridique Ontario

Conformément à la *Loi sur le barreau*, 75 % des revenus issus des comptes fiduciaires mixtes, déduction faite des charges d'exploitation, sont versés à Aide juridique Ontario. En raison de l'effet, tout au long de l'année, des baisses des taux d'intérêt sur les revenus d'intérêts issus des comptes fiduciaires mixtes, la contribution de la Fondation a diminué pour atteindre 40,1 M\$ en 2021, par rapport à 45,6 M\$ en 2020.

Subventions approuvées

Avec les fonds qui lui restent, la Fondation accorde des subventions favorisant l'accès à la justice. On observe une hausse au total des subventions approuvées en 2021 en raison de l'approbation du deuxième cycle des subventions Catalyse et du Fonds d'accès à la justice.



■ Subventions ordinaires

■ Subventions FAJ

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Subventions FAJ	2,8	3,9	3,2	0,5	0,1	1,5
Subventions ordinaires	8,5	8,6	12,3	28,6	10,7	11,6
	11,3	12,5	15,5	29,1	10,8	13,1

Les états financiers vérifiés de 2021 sont disponibles en ligne à :
lawfoundation.on.ca/fr/a-propos-de-nous/recettes-et-reddition-de-comptes/rapports-annuels/



416.598.1550

general@lawfoundation.on.ca

La Fondation du droit de l'Ontario
110, avenue Spadina, bureau 800, Toronto (Ontario) M5V 2K4
www.lawfoundation.on.ca/fr

